



MAISON DU MAIL

Assemblée Générale du 17 janvier 2018

Rapport Moral et financier 2017

Mesdames, Messieurs

Comme chaque année, nous profitons d'un repas de début d'année pour faire notre Assemblée Générale. Aujourd'hui, je vais vous présenter le bilan 2017 avec les rapports moral et financier.

Préalablement, je voudrais remercier Mmes LABAT et GOHIER (CIAS de l'Agglomération du Choletais) de leurs présences parmi nous.

1. Bilan 2017: Rapport moral

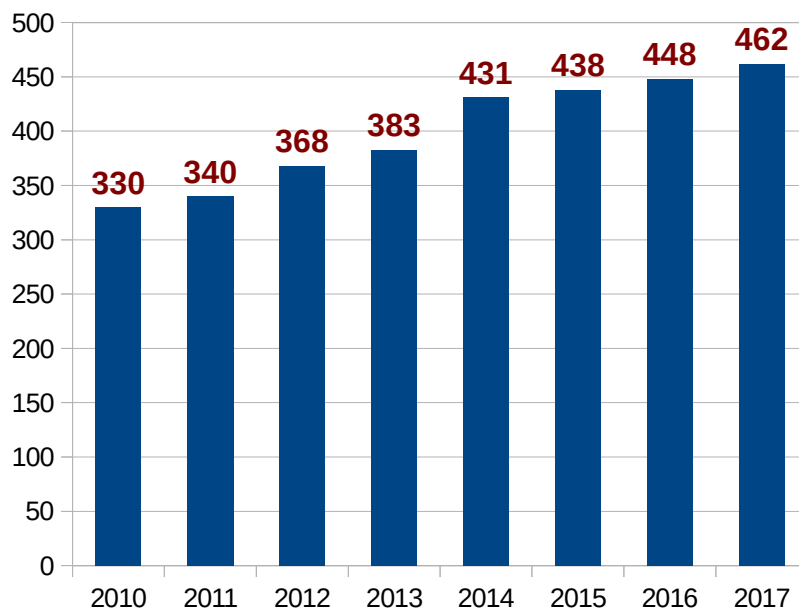
Les adhérents:

➔ un niveau d'adhérents toujours en croissance

Après avoir maintenu son niveau d'adhérents autour de 330/340 en 2010 et 2011, La Maison du Mail atteint fin décembre 2017, **462 adhérents**, niveau record (448 fin 2016) ; Ceci représente un accroissement de **+40 %** depuis 2010.

Ce nombre n'intègre pas 30 à 40 personnes qui fréquentent des activités ouvertes aux non-adhérents comme les concours de belote et les voyages.

Nombre Adhérents



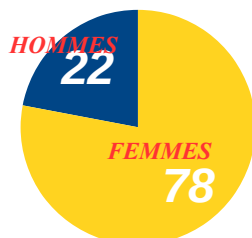
64 membres de 2015 n'ont pas renouvelé leur adhésion en 2017 ;
82 nouveaux adhérents (62 femmes et 20 hommes) ont rejoint l'association.

➔ un maintien de la proportion Femmes / Hommes

Femmes: 78,0% (78,1 en 2016)

Hommes: 22,0 % (21,9 en 2016)

Répartition Femmes / Hommes en %



➔ un maintien de l'âge moyen des adhérents...

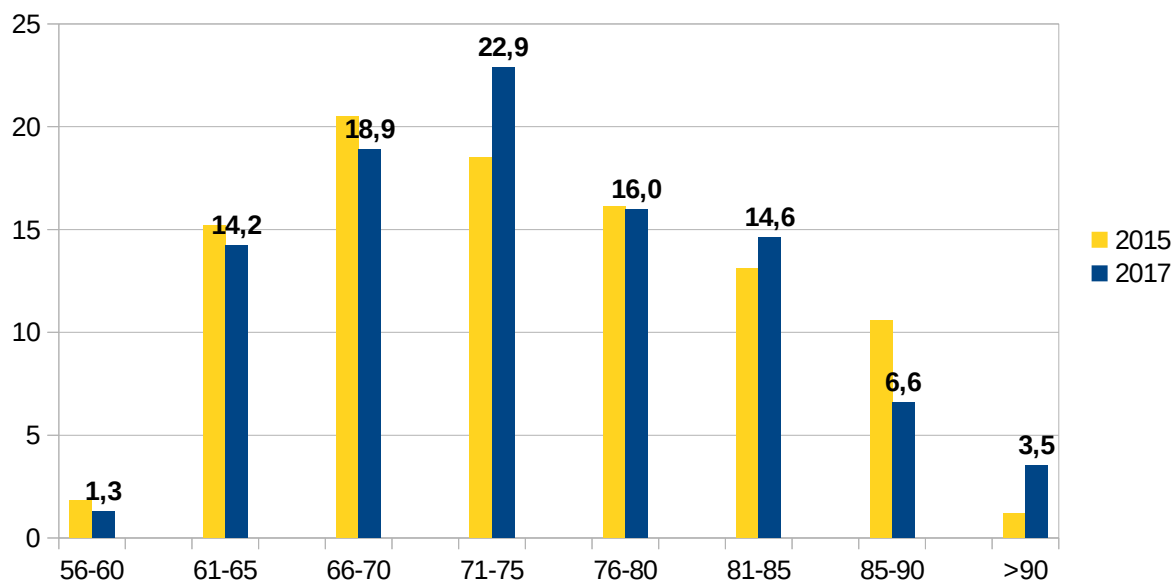
Age moyen: 74,6 ans (74,3 ans en 2016)

avec des hommes légèrement plus âgés (75,3 / 74,4 pour les femmes)

Nos doyens:

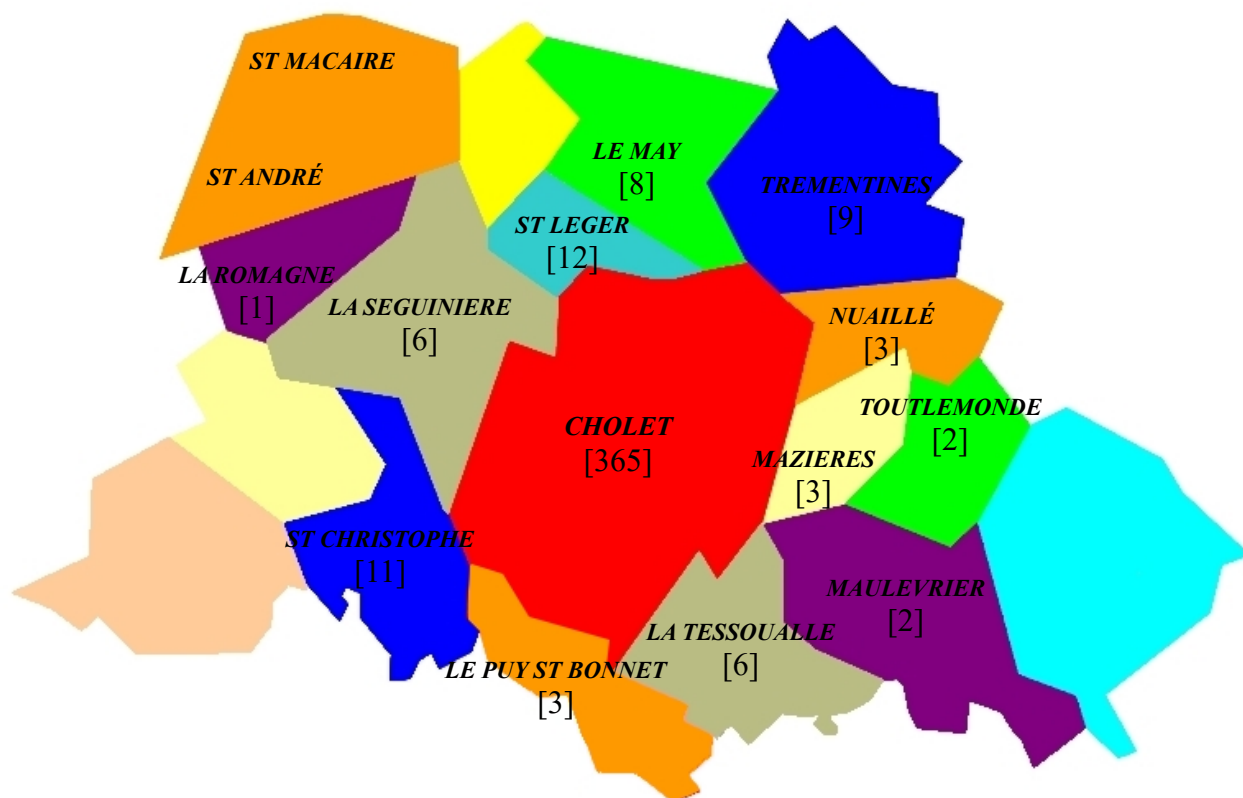
Mme BLANDIN Gisèle	95 ans
Mme GROSBOIS Jeannie	94 ans
Mme SUBILEAU Madeleine	93 ans
Mr LERAY Alphonse	93 ans

Répartition par âge en %



Nb adh.	6	64	85	103	72	66	39	16
---------	---	----	----	-----	----	----	----	----

➔ Lieu de résidence sensiblement équivalent à l'année précédente [Nombre d'adhérents]



82 % résident à Cholet même;

Certains viennent de localités un peu plus éloignées (Mortagne, Beaupreau, Chanzeaux, Chemillé ...)

Les activités:

→ Une fréquentation à la limite de la saturation dans bien des domaines....

Au niveau des activités, quelques chiffres sur la fréquentation :

Globalement, en moyenne, plus de **300 personnes** passent à La Maison du Mail par semaine ; pour dépasser **350** la dernière semaine de chaque mois où nous avons le concours de belote. Ce niveau est équivalent à celui de l'année passée.

Voyons le détail, activité par activité :

- Repas au Mail : **710**, soit une diminution de 130 par rapport à 2016
- Repas à La Goubaudière : **810** participants sur l'année (905 en 2016) , Le repas de septembre a été annulé en raison de la date trop proche de celle de reprise des activités ; depuis 2 ans, on note un changement de comportement des adhérents avec une diminution de la fréquentation pour 6 repas sur 8 (moyenne de 80 / 90 personnes) et un maintien d'un fort niveau pour les repas de fête des Mères (140) et de Noël (210)
- Pique nique de juin à St Macaire: **78**
- Ateliers :
 1. la mosaïque : **7-10** personnes par séance le lundi après-midi
 2. la peinture sur porcelaine : **25 à 40** réparties les mardi et jeudi
 3. la peinture sur soie : **5-7** le jeudi
 4. l'aquarelle : **15-25** le mardi après-midi
 5. l'art floral : **8-10**, une fois par mois
 6. le patchwork : **8 -12** , les 1^{er} et 3^e jeudi de chaque mois
- jeux :
 1. la belote et le tarot: **30 à 40** le mercredi après-midi
 2. le concours de belote en fin de mois : **60-80** joueurs
 3. le scrabble : **10 à 15** le vendredi après-midi
- pour les sportifs :
 1. la Gym du jeudi : **10-15** en « détente » et **10 - 15** en « assise »
 2. le Taï Chi : **25-35** réparties sur les 2 séances du mardi
 3. la marche du mercredi : **15 à 30**
 4. la danse de salon : 10-20 le vendredi après-midi
 5. la danse country : **60** les lundi après-midi et vendredi matin

Joseph et Nicole MAUDET ont exprimé le souhait de quitter l'animation des cours de country. Joseph a accepté, à notre demande de poursuivre pendant 1 an le lundi et nous avons recours depuis septembre à une animatrice professionnelle, Laura TURCAUD, avec les confirmés du vendredi matin. Cette phase transitoire nous permet d'apprécier ses qualités par rapport au groupe et de tester la demande d'une participation financière aux adhérents. Jusqu'à maintenant, tout se passe très bien pour pouvoir envisager sa collaboration pour l'ensemble des cours à partir de la prochaine rentrée.

- A la microinformatique, **75** participants répartis en plusieurs groupes : les lundi après-midi et vendredi matin pour les débutants, les mardi matin et après-midi, le jeudi matin pour les confirmés,. L'accroissement de la fréquentation de l'atelier d'échanges du jeudi après-midi a justifié l'ouverture d'une seconde séance .
- Pour le chant, **25- 30** personnes environ se réunissent le lundi de 16h à 18h pour partager leur passion

- Quant aux sorties et voyages , l'année 2017
 1. **62** à la journée sur Doué La Fontaine (« Fête du Jarret)
 2. **41 au voyage au Canada** en mai
 3. **64** au spectacle de la Cinescénie au Puy du Fou en juillet
 4. **32 au voyage en Savoie** début septembre
 5. **67 au repas des retrouvailles** en octobre à St Léger

Pour 2018, nous avons déjà programmé:

1. voyage en Sardaigne du 25 mai au 1^{er} juin
2. Voyage au Pays des Ch'Ti du 9 au 15 septembre
3. des sorties à la journée (Région de Baugé le 11 avril, entreprise »Body nature « et élevage d'autruches le 27 juin, Carrousel de Saumur le 20 juillet,..)

2. Bilan 2017 : Rapport financier

Nos statuts prévoient la désignation d'un vérificateur des comptes ; nous avons demandé à Eliane BOSSARD d'assurer cette mission. Elle a pris connaissance des comptes le mercredi 10 janvier 2018 et les a approuvés.

A. Généralités

i. Situation générale :

Avec **38 691€** de recettes et **39 270€** de dépenses, nous enregistrons un déficit annuel apparent de **579€** (rappel 2016: +1008€) ; *il est à noter que nous avons déjà engagé 1165€ pour les 40 ans du Mail que nous fêterons en 2018 (réservation salle, acompte animation,...), d'où un résultat réel positif de 586€.*

Par rapport à 2016, les recettes ont comptablement diminué de **2379 €** et les dépenses de **792€**.

ii. Repas Goubaudière (1er poste budgétaire)

Recettes : **18 544€** (en 2016 : 20 905 €) Dépenses : **17 599€** (en 2016 : 19 678 €)

Nous dégageons cette année un excédent de **945 €** (rappel 2016 : +1227€)

La diminution de recettes (- 2361 €) s 'explique par la diminution d'environ 100 repas sur l'année, principalement dûe à l'annulation du repas de septembre en raison de la date trop proche de celle de reprise des activités.

Le coût moyen d'un repas (21,70€) est équivalent à celui de 2016.

Il se décompose en *19,40€* (repas, goûter) et *2,30€* (musiciens et Sacem).

remarque : nous ne supportons aucun frais de location de salle (mise gracieusement à notre disposition par la Mairie de Cholet), ni de personnel de service puisque l'équipe affectée à La Maison du Mail l'assure (le repas leur est offert)

iii. Voyages / Sorties

Pour information, **105365 €** en règlement direct au voyageur, sans aucune marge au niveau de l'association (Canada : 71 249€, Savoie : 26 655€, Fête du Jarret : 3 416€, Cinescénie : 3 875€, spectacle : 170€)

En 2016, le montant était de 103 137.

B. Autres postes

i. Adhésions

Avec **3 500 €** en 2017, nous avons une augmentation de 148 € par rapport à 2016, correspondant à l'accroissement du nombre d'adhérents(+ 14)

ii. Ateliers

Malgré la faible participation demandée à chacun, nous avons un excédent de **2 218 €** (2691€ en 2016)

Atelier	Recettes	Dépenses	Ecart	Remarques
Peinture Porcelaine	2 447 €	2 190 €	+ 257 €	
Peinture Soie	464 €	564 €	- 100 €	Soie en stock
Art Floral	861 €	847 €	+ 14 €	
Mosaïque	324 €	190 €	+ 134 €	
Informatique	1 961 €	965 €	+ 996 €	Remplacement vidéoprojecteur, dépannage
Gymnastique	2 853 €	2 361 €	+ 492 €	
Country	864 €	400 €	+ 464 €	
Autre (chant, scrabble)	170 €	209 €	- 39 €	Achat pupitres
TOTAL	9 944 €	7 726 €	+2 218 €	

Remarque :

En dehors de la gym et de la Country (confirmés), **nous n'avons aucune charge de personnel** ;L'Agglomération du Choletais met à notre disposition 2 personnes permanentes (Patricia et Isabelle) et tous les animateurs sont bénévoles.

iii. Concours de belote

On a enregistré en 2017, une recette de **3115 €**

(3274€ en 2016, 3547€ en 2015, 3093 € en 2014) avec un résultat de +640€ (+163€ en 2016).

La diminution des recettes de 159 € est exclusivement lié à la diminution des inscriptions sur l'année (- 32)

Notons que **350 € ont été versé au Téléthon** comme l'an passé (265€ recettes de novembre + 85€ participation de l'association).

iv. Consommations

Ce sont les cafés, chocolats et goûters pris au Mail le plus souvent par des personnes bénéficiant d'activités gratuites (cartes, danse de salon,..) ; les recettes (**2459 €**) sont de même niveau que l'année précédente et ont dégagé un résultat de +55€ (+372€ en 2016) .

v. Cadeaux

Avec **4385 €** (4554 € en 2016), c'est un des principaux postes de dépenses, réparti

- en achats d'agendas (**1037 €**, soit 3€ par personne),
- de cadeaux de Noël (**1668 €**, soit 8€ par pers.) ;
- de cadeaux pour la fête des Mères et des Pères (**1272 €**, soit 9€ par pers.)
- en fleurs et vins pour les anniversaires (**408 €**)

vi. Sorties

En 2017, la facturation des sorties a été prise en charge directement par notre prestataire. Une gratuité offerte a été versée à l'association (+ 63 €)

Nous avons géré le pique-nique à St Macaire qui s'est soldé par un excédent de **130 €** (539 € - 409€).

vii. Autres

Pour les recettes (**484 €**), une subvention de la Commission Prisset d'un montant de **125 €** a financé l'achat de pupitres pour le chant; La carte de fidélité Intermarché a permis de bénéficier d'un avoir de **210 €** ; Les intérêts du livret A sont estimés à **110 €**.

Pour les dépenses (4228 €), un repas a été offert aux animateurs en début d'année et aux présents le week-end des portes ouvertes (1126 €), des frais d'assurances (196 €), des fournitures de bureau (659 €), du matériel de bureau (559 € pour l'achat d'une imprimante) ;
Des dépenses d'un montant de 1165 € ont déjà été engagées pour la Journée des 40 ans (16 mai 2018) : réservation de la Salle des Fêtes, acompte pour l'animation.

Un abonnement d'un ligne téléphonique et un accès internet à SFR est au nom de l'association et supporté par l'atelier »micro ». De plus, un contrat avec la société LWS nous assure l'hébergement du site internet avec un nom de domaine spécifique : maisonduemail-cholet.fr

Notons que l'Agglomération du Choletais prend en charge la mise à disposition et l'entretien de l'ensemble de nos locaux.

C. Conclusion financière

Avec ce résultat positif (+586 €) si l'on tient compte des engagements au titre de 2018, le montant de la cotisation annuelle a été maintenu à 8 € ; aucune augmentation de tarif n'est envisagée pour l'ensemble des ateliers.

3. Bilan 2017: Questions / Réponses

Je vous propose maintenant de répondre à vos questions. Pas de question.

4. Bilan 2017 : Adoption des rapports moral et financier

Après vote à main levée, les rapports moral et financier sont adoptés à l'unanimité.

5. Conclusion

Mes remerciements :

- à la Mairie de Cholet et à l'Agglomération du Choletais pour leur soutien ;
- à Patricia et Isabelle pour leur implication ;
- aux animateurs bénévoles sans qui les ateliers ne pourraient se tenir :

- ✓ Marie VINÇONEAU et Jean-Pierre DURAND (Dessin /Aquarelle / Peinture)
- ✓ Rolande BIRON (Peinture sur porcelaine, Mosaïque, Concours de belote)
- ✓ Jean LOIZEAU (Mosaïque)
- ✓ Ginette ONILLON (Peinture sur soie)
- ✓ Marie Thérèse PARENTEAU (Scrabble)
- ✓ Nicole et Joseph MAUDET (Danse country)
- ✓ Nicole TRINQUANT (Danse de salon)
- ✓ Colette ZURASZEK (Art floral)
- ✓ Thérèse GANDRILLON (Marche)
- ✓ Joseph LOIZEAU (Microinformatique)
- ✓ Serge FRANCOIS (Microinformatique)
- ✓ Marie Agnès BOURASSEAU (Microinformatique)
- ✓ Bernadette COULONNIER (Microinformatique)
- ✓ Geneviève BRIDONNEAU et Eliane GABORIEAU (Atelier échanges informatiques)
- ✓ Claudette FROGER et Anne Marie REULLIER (Patchwork)
- ✓ Christian BRIDONNEAU (Tai Chi)
- ✓ Marie Thérèse LIARD et Marie Françoise BELOUIN (Chant)

- aux autres bénévoles qui viennent nous aider :

- * pour remplacer des animateurs absents afin d'assurer la continuité des activités,
- * pour l'organisation des repas à La Goubaudière,
- * l'organisation du pique-nique,
- * celle des Journées Portes Ouvertes...

- et bien entendu, aux membres du bureau qui oeuvrent sans compter ;

En tout, c'est près de 50 personnes qui participent bénévolement dans le fonctionnement de notre association.

Perspectives 2018 :

Nous avons montré depuis plusieurs années notre capacité à animer des activités permettant à certains de vaincre l'isolement, à d'autres d'occuper leur temps de loisirs... et ce, en maintenant nos valeurs de Convivialité, d'Accessibilité à tous, de Partage qui sont la force de notre association.

Un niveau de satisfaction semble se dégager si l'on en juge l'évolution du nombre d'adhérents

→ **une seule volonté : poursuivre cette voie**

→ **une seule préoccupation** : les locaux exigus et peu adaptés aux personnes rencontrant des difficultés de mobilité. La Municipalité partage cette préoccupation: un dossier regroupant nos besoins lui a été adressé à sa demande pour pouvoir saisir toute opportunité qui pourrait se présenter. Lors des vœux à La Maison du Mail, Mr le Maire nous a promis une réponse lors de notre journée « 40 ans ».

Pour terminer, je voudrais évoquer notre **journée spéciale « 40 ans Maison du Mail »** qui se déroulera le 16 Mai 2018 à la Salle des Fêtes de Cholet.

En effet, en 1977, la Ville de Cholet mettait des locaux à disposition des retraités pour leurs loisirs. En 1979, des anciens commerçants du centre-ville créaient l'association ; Il paraissait tout naturel de fêter cet anniversaire pour remercier ceux qui ont contribué au développement de l'association et ceux qui s'impliquent aujourd'hui.

Ce sera un déjeuner-spectacle animé par Maxime DAVID, comédien-chanteur, suivi d'un après-midi dansant animé par Bruno LEBLANC ; De plus, une exposition-photos retracera l'évolution de l'association durant ces 40 années.

Cette journée a pu être envisagée grâce au soutien de nos principaux partenaires : La ville de Cholet , l'Agglomération du Choletais, Saudeau, notre traiteur habituel, et Transval, notre agence de voyage.

Elle sera ouverte à tous, adhérents ou non, avec un tarif différencié. Réservez déjà cette date et faites-en profiter vos amis...

Merci de votre attention et bon appétit

Constitution du Conseil

Président : Denis LERAY

Vice-Présidente : Josiane VALOTEAU

Trésorière : Eliane CHARRIER
Trésorier adjoint : Jean-Claude COTTENCEAU

Secrétaire : Claude PINSON
Secrétaire adjointe : Bernadette COULONNIER

Commission « Activités » : Rolande BIRON
Colette ZURASZEK

Commission « Repas » : Josiane VALOTEAU
Colette ZURASZEK

Commission « Voyages » : Annette CHAUVIRÉ
Denis LERAY

Communication : Jean-Michel BLUZAT

Relation Adhérents : Annette CHAUVIRÉ